



Francis PALOMBI
Président de la CDF

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SOLDES D'ÉTÉ ! 1^{er} Jour !

C'est paraît-il aujourd'hui ? Première nouvelle...!

En tant que Président de la Confédération des Commerçants de France et artisans commerçants indépendants, ça m'interpelle tout particulièrement.

Si peu d'informations, d'annonces, la passivité totale.

J'y verrai bien des raisons logiques:

- Profonde mutation sur la façon de consommer des clients
- De la façon de commercer des acteurs de la distribution
- De la vente sur internet avec 14% d'évolution annuelle (source FEVAD)
- Depuis la loi LME de 2008 la libéralisation des promotions, ventes privée, etc...

Autre facteur que je considère déterminant:

Cette pratique bien Française d'une date de début des Soldes, fixée arbitrairement, la même sur tout l'hexagone par les services de l'Etat, sans distingo de région ?! Quelques dérogations étant parfois accordées par nécessité, dans les zones frontalières directe.

Résultat = la banalisation des mythiques « SOLDES »

En Allemagne ce principe a été éradiqué depuis 2005, et ce n'est surtout pas l'Etat qui en décide.

Pour la saison été je me permets de commenter la date fixée au 26 juin !

La saison d'été si je ne me trompe pas c'était bien le 21 juin ?

Le beau temps, les fortes chaleurs surviennent tout juste, et les commerçants s'obligent à Solder! Eux mêmes se posent la Question !!!...

Après le 14 juillet, voire 20 juillet, c'eût été suffisant, bien plus logique, et surtout plus juste.

Pour les indépendants qui ont « eux » des coefficients et des marges normales ça devient une concurrence déloyale manifeste !

Si l'on ne réagit pas très rapidement les Soldes vont disparaître? J'ai le mérite de poser la question, et ce serait bien dommage Chers acteurs du commerce, je vous lance un appel !

« SAUVONS nos SOLDES », s'il est encore temps ?...